

Document d'information

CACES® R486 (Catégorie B) **- Conducteurs de plateformes élévatrices mobiles de personnel -** **Formation Initiale / Recyclage**

Titre des formations et références

✓ **Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité - Recommandation 486 (CACES® R486)**

Catégories et code RS associé : **Catégorie. B** (RS5082)

Code NFS : 311u - Conduite des véhicules, conduite des engins de manutention et de levage

Formacode : 31715 – Nacelle élévatrice / 31795 - Sécurité manutention

Niveau : Aucun

Texte de référence : art. R.4323-55 du Code du travail et recommandations de la CNAM

Public visé

Cette formation est destinée à toute personne amenée à utiliser une plateforme élévatrice mobile de personnel.

Débutant et/ou expérimenté et/ou mise à jour des compétences.

Il est recommandé d'être titulaire du permis B

Les bénéficiaires doivent avoir la capacité à comprendre les instructions (savoir lire et écrire le français)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Tous nos locaux, nos services et formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous réserve d'un avis médical favorable.

Pour plus d'informations, contactez notre référente Handicap : s.charbonnier@upv.org

Prérequis

Prérequis à la formation initiale :

Aptitude médicale au poste de travail sans contre-indication à la conduite des nacelles.

Prérequis au recyclage :

Aptitude médicale au poste de travail sans contre-indication à la conduite des nacelles.

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle de la formation de recyclage.

Conditions d'accès et délais

Inscription sur devis, au plus tard 24h avant le début de la formation.

Equivalences

Aucune équivalence

Suite de parcours et débouchés

Un recyclage est prévu tous les 5 ans et préconisé en cas de :

- Changement d'engins, d'équipement sur l'engin,
- Modification des conditions et de l'environnement de travail
- Une longue période d'arrêt de conduite
- Survenue d'un accident durant l'activité de conduite

Enfin, la formation peut être complétée par une autre catégorie ou un autre CACES®

Objectifs de la formation :

L'objectif de la formation est d'apporter au conducteur les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique lui permettant de conduire et de travailler en sécurité avec son équipement de travail dans son environnement.

Les compétences attestées à l'issue de la formation :

Conduire et utiliser une PEMP (Plateforme Elévatrice Mobile de Personnels) en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement

Contenus de la formation :

Formation initiale

Enseignements théoriques :

- Connaissances générales : rôle et responsabilités du constructeur, employeur, conducteur et principales références réglementaires
- Technologie des PEMP
- Les principaux types de PEMP
- Les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des PEMP
- Risques liés à l'utilisation des PEMP
- Exploitation des PEMP
- Vérifications d'usage des PEMP

Enseignements pratiques :

- La prise de poste, les contrôles avant utilisation (nacelle et porteur)
- Notions de vérification des E.P.I. contre les chutes de hauteur
- Risques particuliers : le vent, l'électricité, l'environnement
- Savoir mettre un harnais antichute (réglages)
- Evacuation du personnel de la plate-forme en cas d'incident
- Conduite et manœuvres
- Exercices pratiques sur le terrain (mise en station, manœuvre, calages, ...)
- Exercices de conduite depuis les commandes dans la nacelle et depuis celles au sol
- Techniques de dégagement en cas de panne

Recyclage : Le contenu de formation reste identique. Il est adapté aux besoins des participants à partir du recueil de leurs expériences et de l'évolution des recommandations le cas échéant.

Modalités d'évaluation :

Validation :

Les modalités de vérification des compétences sont définies dans la recommandation R486 de la CNAM et organisées en « tests CACES® » réalisés par un organisme testeur certifié :

- Epreuve théorique : QCM
- Epreuve pratique : Exercices pratiques

A l'issue de l'évaluation, remise à chaque participant :

- Délivrance du CACES® R 486, uniquement en cas d'avis favorable à l'issue des évaluations.
- D'une autorisation de conduite préremplie (à destination de l'employeur)
- D'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs
- D'un questionnaire de satisfaction

Moyens pédagogiques :

Equipements et matériels :

- Tableau et supports adaptés.
- Matériels professionnels et engins
- **Lieu** : dans un espace dédié au sein d'UPV FD ou de l'entreprise d'accueil (sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur)

Intervenants :

Tous nos intervenants sont spécialisés et expérimentés en santé et sécurité au travail. Testeurs CACES® certifiés.

Méthode pédagogique :

- Formation en présentiel
- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques

Durée :

Formation initiale : 2 à 3 jours soit 14h à 21h*

Recyclage : 2 à 3 jours soit 14h à 21h*

* Le nombre d'heure est défini en fonction du niveau des stagiaires et du nombre de catégories

Modalités d'organisation de la formation :

La formation s'organise pour un groupe de 1 à 6 personnes et peut se faire :

- INTER-ENTREPRISES dans nos locaux : Les dates de formations sont consultables sur notre agenda des formations <https://upvfd.fr/agenda-des-formations/>

OU

- INTRA-ENTREPRISE, sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur : Les sessions sont organisées sur des dates à votre convenance.

Coût de la formation

Formation initiale :

INTER 890 € HT / pers

INTRA nous consulter


Recyclage :

INTER 690 € HT / pers

INTRA nous consulter

Financements possibles :

- Entreprise (fonds propres)
- OPCO
- CPF
- Financement personnel

Organisme de formation enregistré sous le n° 93830212783
SIRET 421 852 641 00016 - N° TVA 02 421 852 641 - APE 8559A
 Avenue François Arago - Campus de la Grande Tourrache
ZI TOULON EST - BP 253 - 83078 TOULON CEDEX 9



Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://upvfd.fr/CGV> ou contactez-nous sur upvfd@upv.org

Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

La valeur ajoutée de l'UPV FD

UPV FD s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement :

- Une équipe de formateurs professionnels, expérimentés
- Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription
- Une ancienneté de plus de 25 ans

Les indicateurs de résultat :

Chiffres globalisés du domaine de formation « Manutention / Levage - CACES® »

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	% Initiale	% Recyclage
Taux de satisfaction <i>Session(s) n-1</i>	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »		100%
Taux d'abandon <i>Session(s) n-1</i>	Nb abandons / nb entrants		0%
Taux de réussite <i>Session(s) n-1</i>	Nb de certifiés/ nb de candidats présentés aux évaluations		97%

Renseignements complémentaires & Contacts

Tel : 04 83 69 19 09

Mail : upvfd@upv.org

Site internet : www.upvfd.fr

Date de mise à jour du présent document : Mai 2023